



PROCES VERBAL  
N° 20/CNCMP/2019  
DU 17/04

Le mercredi 17 avril 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE TADAMOUN**

1°/- **Examen** du projet de DAO relatif aux travaux de construction de deux barrages dans les Wilayas du Gorgol et de l'Assaba en un seul lot, Réf: **lettre n°354/CPMP/TADAMOUN reçue le 15 Avril 2019**

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement*

2°/- **Examen du projet d'avenant** relatif à la Construction de 3 postes de santé au Hodh El Charghi dans les localités de Boumessoud, Commune d'Amour et Commune de Aouinat Zbil. Réf. : **lettre n°092/ANT reçue le 11 Avril 2019.**

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant portant sur la suppression d'un poste de santé*